



Le Conseil d'Administration de la Ligue Bretagne de Voile, sur proposition de la Commission Sportive et du coordonnateur de famille de pratique, désigne les entraîneurs de Ligue de l'Équipe de Bretagne pour les Championnats de France Jeunes.

Les entraîneurs souhaitant candidater doivent :

- Remplir et signer la charte des entraîneurs de Ligue et la faire signer par leur employeur
- Remplir l'acte de candidature
- Lire et respecter le cahier des charges des stages de préparation et de l'accompagnement des Équipes de Bretagne aux Championnats de France Jeunes

La chartes des entraîneurs et l'acte de candidature doivent être renvoyés accompagnés des pièces administratives demandées au coordonnateur de chaque famille de pratique au plus tard le 31 mars 2026.

## Charte des Entraîneurs de Ligue 2026

**Objet :** Encadrement des stages de Ligue d'hiver, de printemps et de préparation finale aux Championnats de France ainsi que de l'accompagnement des Équipes de Bretagne aux Championnats de France Jeunes.

Conformément à l'arrêté du 22 septembre 2006 relatif à la déclaration préalable aux accueils de mineurs prévue à l'article R.227-2 du code de l'action sociale et des familles.

Je soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nom du diplôme autorisant mon activité : \_\_\_\_\_

N° de la carte professionnelle : \_\_\_\_\_

Date de fin de validité de la carte professionnelle : \_\_\_\_\_

N° de licence FFVoile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_



Tel : \_\_\_\_\_

M'engage à encadrer le stage de Ligue d'hiver série : \_\_\_\_\_ du  
\_\_\_\_\_ 2026 au \_\_\_\_\_ 2026 à  
\_\_\_\_\_

M'engage à encadrer le stage de Ligue de printemps série : \_\_\_\_\_ du  
\_\_\_\_\_ 2026 au \_\_\_\_\_ 2026 à  
\_\_\_\_\_

M'engage à encadrer le stage de préparation finale et à accompagner l'Équipe de Bretagne au  
Championnat de France \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_  
2026 au \_\_\_\_\_ 2026 à \_\_\_\_\_

Je m'engage à respecter et mettre en œuvre le cahier des charges des Stages de Ligue et des  
accompagnements des Équipes de Ligue sur les Championnat de France Jeunes 2026.

Je déclare sur l'honneur ne pas être en incapacité ou sous le coup d'une interdiction d'encadrer un  
accueil de mineurs et ne pas faire l'objet d'une mesure administrative prise en application des articles  
L.227-10 et L.227-11 du code de l'action sociale et des familles.

Je déclare sur l'honneur la véracité des renseignements portés sur ce formulaire.

Je certifie avoir lu l'intégralité du cahier des charges des stages de Ligue et de l'accompagnement  
des Équipes de Ligue sur les Championnats de France Jeunes 2026 qui m'a été adressé avec cette  
candidature, l'avoir compris et m'engage à le respecter dans son intégralité

Le :

À :

Signature de l'entraîneur

Le :

À :

Signature du Président du club ou de la structure précédée  
de la mention manuscrite « avec notre accord de mise à  
disposition dans les conditions précisées dans la charte »

Le :

À :

Signature du Président de la Ligue Bretagne de Voile

## Candidature à la fonction d'Entraîneur de Ligue 2026

Je soussigné(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Club / structure : \_\_\_\_\_

Souhaite participer, en accord préalable avec mon employeur, à l'encadrement des stages de Ligue hiver et printemps et/ou au stage de préparation finale et à l'accompagnement des Équipes de Bretagne au Championnat de France :

- |  |                                    |   |
|--|------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Techno 293            | <input type="checkbox"/> Windfoil  | <input type="checkbox"/> Dériveur Habitable Multicoques |
| <input type="checkbox"/> Extrême Glisse Slalom | <input type="checkbox"/> Wingfoil  | <input type="checkbox"/> Match Racing                   |
| <input type="checkbox"/> Handivalide           | <input type="checkbox"/> Kiteboard |   |

Je souhaite encadrer la série : \_\_\_\_\_

### Pièces administratives à fournir :

- Copie du diplôme
- Copie de la carte professionnelle recto-verso
- Attestation de responsabilité civile pro pour les auto-entrepreneurs

### Activité 2026 :

Poste	Nombre de coureurs	Résultats sportifs

## Cahier des charges des Stages de Ligue

### Et de l'accompagnement des Équipes de Ligue sur les

### Championnats de France Jeunes 2026

#### **I. Stages de Ligue d'hiver et de printemps**

##### 1. Public

- Les coureurs inscrits sur la liste détection.
- Des coureurs non-inscrits sur cette liste pourront être invités sur avis des entraîneurs de Ligue et avec l'accord du coordonnateur de famille de pratique.

##### 2. Séries

Les séries des Championnats de Bretagne et des Championnats de France Jeunes et Handivalide.

##### 3. Objectifs

- Développer la cohésion de groupe.
- Élever le niveau des coureurs sur l'ensemble des facteurs de performance avec une attention particulière sur la dimension technico-tactique.

##### 4. Obligations

- Un responsable de stage est clairement identifié pour chaque stage.
- Chaque entraîneur doit assurer la sécurité de tous les coureurs inscrits au stage à tout moment.
- Chaque entraîneur doit assurer la surveillance de nuit en cas de stage avec hébergement (voir conditions financières plus bas).
- Chaque entraîneur doit apporter son propre matériel pédagogique (bouées, vidéos, etc.) et s'organiser pour avoir son propre bateau d'encadrement et s'assurer que ceux-ci sont en parfait état de marche.
- Chaque entraîneur s'engage à respecter la présente charte.
- Chaque responsable de stage s'engage à rédiger un bilan de l'action et à l'envoyer au coordinateur de famille de pratique de la Ligue dans la semaine qui suit l'action

##### 5. Mise en œuvre

Les entraîneurs de Ligue, sous la direction du coordonnateur de famille de pratique de la Ligue :

- Définissent les groupes d'entraînement
- Assurent l'encadrement technique et pédagogique des coureurs
- Peuvent prévoir des intervenants extérieurs

Le ratio d'encadrement pour les stages d'hiver et de printemps est d'un entraîneur pour 8 athlètes. Si ce ratio n'est pas atteint, l'action sera annulée.

À l'issue de chaque journée les coureurs sont :

- Soit sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs déclarés, l'entraîneur « remet » alors les coureurs mineurs aux parents ou accompagnateurs désignés (horaires de début et de fin fixé par l'entraîneur).
- Soit sous la responsabilité de l'entraîneur ou des parents volontaires qui assurent la garde de nuit des mineurs en cas d'hébergement collectif (voir conditions financières plus bas).

## **II. Stages de préparation finale aux Championnats de France Jeunes**

### **1. Public**

Les coureurs bretons sélectionnés aux Championnats de France Jeunes qui se sont inscrits au stage.

### **2. Séries**

Les séries des Championnats de France Jeunes ayant une réelle représentativité en Bretagne et avec au moins six solitaires ou équipages sélectionné.e.s au Championnat de France.

### **3. Objectifs**

- Développer la cohésion de groupe.
- Optimiser la préparation des coureurs et les concentrer sur l'épreuve.
- Fixer les objectifs de performance.

### **4. Obligations**

- Chaque entraîneur doit assurer la sécurité de tous les coureurs inscrits au stage à tout moment.
- Chaque entraîneur doit apporter son propre matériel pédagogique (bouées, vidéos, etc.) et s'organiser pour avoir son propre bateau d'encadrement et s'assurer que ceux-ci sont en parfait état de marche.
- Chaque entraîneur s'engage à respecter la présente charte.
- Chaque entraîneur s'engage à rédiger un bilan de l'action et à l'envoyer au coordinateur de famille de pratique de la Ligue dans la semaine qui suit l'action.

### **5. Mise en œuvre**

Les entraîneurs de Ligue, sous la direction du coordonnateur de famille de pratique de la ligue :

- Définissent les groupes d'entraînement.
- Assurent l'encadrement technique et pédagogique des coureurs.
- Peuvent prévoir des intervenants extérieurs.

Le ratio d'encadrement est d'un entraîneur pour 8 athlètes. Si ce ratio n'est pas atteint, une mutualisation interne ou externe à la Ligue pourra être mise en place.

À l'issue de chaque journée les coureurs sont :

- Soit sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs déclarés, l'entraîneur « remet » alors les coureurs mineurs aux parents ou accompagnateurs désignés (horaires de début et de fin fixé par l'entraîneur et le règlement du stage).
- Soit sous la responsabilité de l'entraîneur ou des parents volontaires qui assurent la garde de nuit des mineurs en cas d'hébergement collectif (voir conditions financières plus bas).

### **III. Suivi des Championnats de France**

#### **1. Public**

Les coureurs bretons sélectionnés sur quotas, sur places réservées et sur invitation aux Championnats de France Jeunes et qui se sont inscrits auprès de la Ligue pour bénéficier de l'encadrement proposée par celle-ci.

#### **2. Séries**

Les séries des Championnats de France Jeunes ayant une réelle représentativité en Bretagne et avec cinq solitaires ou équipages sélectionné.e.s au Championnat de France.

#### **3. Objectifs**

- Aider les coureurs à réaliser les objectifs sportifs fixés durant le stage de préparation.
- Accompagner l'ensemble des coureurs de l'Équipe de Bretagne durant la totalité de l'épreuve.
- Aider les coureurs à vivre au mieux leur championnat au niveau sportif comme au niveau humain.

#### **4. Obligations**

- Chaque entraîneur doit apporter son propre matériel pédagogique (bouées, vidéos, etc.) et s'organiser pour avoir son propre bateau d'encadrement et s'assurer que ceux-ci sont en parfait état de marche.
- Chaque entraîneur s'engage à respecter la présente charte.
- Chaque entraîneur s'engage à rédiger un bilan de l'action et à l'envoyer au coordinateur de famille de pratique de la Ligue dans la semaine qui suit l'action.
- Chaque entraîneur s'engage à apporter sa contribution à la gestion des Équipes de Bretagne sous l'autorité du coordonnateur désigné par la Ligue.

## 5. Mise en œuvre

### a. Avant l'épreuve

- Compléter et envoyer la fiche d'inscription en qualité d'entraîneur à la structure organisatrice du Championnat avec copie au coordinateur de famille de pratique de la Ligue.
- Demander son inscription dans le dispositif de sécurité.
- S'assurer que les coureurs sont présents avec la tenue de l'Équipe de Bretagne lors de la cérémonie d'ouverture du Championnat.

### b. Pendant l'épreuve

- Assurer la sécurité des coureurs dont il a la responsabilité, de la mise à l'eau au retour à terre pendant toute la durée du championnat depuis le jour de la course d'entraînement jusqu'à la proclamation des résultats.
- Assurer la prise en charge des coureurs dont il a la responsabilité dès le premier briefing de la journée dont il fixe l'horaire jusqu'au débriefing de celle-ci et, en cas de réclamation de ou contre un de ses coureurs, jusqu'à que celle-ci soit instruite.
- Assurer un suivi technique, tactique et stratégique pour les coureurs dont il a la responsabilité avant, pendant et après les courses de chaque jour jusqu'au dépôt des réclamations et le débriefing de celles-ci.
- Sur un plan logistique, participer aux rendez-vous quotidiens des entraîneurs de la Ligue Bretagne de Voile et aux prises de décisions qui concernent les coureurs qu'il accompagne.
- Sur un plan sportif, participer activement à la gestion du championnat, des performances et au partage d'informations avec les autres entraîneurs de la Ligue Bretagne de Voile.
- Embarquer dans son bateau le matériel de rechange des coureurs et leur sac de provisions.
- S'assurer que les coureurs médaillés portent la tenue de l'Équipe de Bretagne lors de la cérémonie des résultats du championnat et arborent un drapeau breton.

À l'issue de la journée, les coureurs sont sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs déclarés sauf si accord particulier entre l'entraîneur et les familles.

#### IV. Aide financière

La Ligue Bretagne de Voile prend en charge les frais suivants après accord et sur présentation de pièces justificatives originales.

##### 1. Frais d'encadrement

###### a. Entraîneur titulaire d'un diplôme de niveau 4 et d'une carte professionnelle valide :

- Stage de Ligue d'hiver et de printemps : 160 € par jour et 30 € par nuit si l'entraîneur est logé avec les coureurs.
- Stage de préparation finale : 190 € par jour et 30 € par nuit si l'entraîneur est logé avec les coureurs.
- Suivi aux Championnats de France : 190 € par jour.

###### b. Entraîneur MF ou CQP :

- Stage d'hiver et de printemps : 110 € par jour et 30 € par nuit si l'entraîneur est logé avec les coureurs.
- Stage de préparation finale : 140 € par jour et 30 € par nuit si l'entraîneur est logé avec les coureurs.
- Suivi aux Championnats de France : 140 € par jour.

##### 2. Dépenses techniques et frais d'hébergement et de restauration sur les stages de Ligue :

- Carburant nautique : remboursement à hauteur maximum de 25 € par jour sur présentation de justificatifs.
- Location ou amortissement des bateaux d'encadrement sur demande : 60 € par jour
- L'hébergement et restauration sont prévus par la Ligue.

##### 3. Dépenses techniques et frais d'hébergement et de restauration sur les Championnats de France :

- Carburant nautique : remboursement à hauteur maximum de 25 € par jour sur présentation de justificatifs.
- Location ou amortissement des bateaux d'encadrement sur demande : 60 € par jour.
- L'hébergement et la restauration : 60 € par jour maximum sur présentation de justificatifs (chaque entraîneur est libre de loger avec des coureurs ou pas).
-

#### 4. Frais de déplacement des entraîneurs

- Si l'entraîneur déplace des coureurs, ses frais de déplacement seront pris en charge par la Ligue à hauteur des frais réels, sur présentation des justificatifs originaux, divisé par le nombre de coureurs déplacés + 1.
- Si l'entraîneur se déplace seul, ses frais de déplacement seront pris en charge par la Ligue entre le club et le site du stage ou du championnat aller et retour au forfait kilométrique de 0,36 € du kilomètre sans remorque et de 0,41€ du kilomètre avec remorque.

#### 5. Nombre de jours pouvant être facturés lors des accompagnements sur les Championnats de France Jeunes

- Championnat de France Jeunes Solitaire Équipage 1 & 2 : 7 jours
- Championnat de France Jeunes Glisse Windsurf : 6 jours
- Championnat de France Jeunes Extrême Glisse Slalom : 7 jours
- Championnat de France Jeunes Extrême Glisse Kiteboard et Wingfoil : 8 jours
- Championnat de France Handivalide Solitaire et Paravoile : 6 jours
- Championnat de France Espoirs Match Racing : 6 jours



## Annexe remboursement des frais

Après chaque action de Ligue, les entraîneurs de Ligue doivent envoyer par courriel à l'adresse [jehanne@voile-bretagne.bzh](mailto:jehanne@voile-bretagne.bzh) **et dans un délai d'un mois** après la fin de l'action :

- Une facture du montant de leur intervention adressé à la Ligue Bretagne de Voile
- Une note de frais pour les frais de déplacement et/ou de carburant nautique qu'ils auraient personnellement engagés via le document Excel accessible en cliquant [ici](#)
- Le RIB pour le paiement de la facture et celui pour le remboursement des frais

Les tickets originaux des frais doivent être déposés ou envoyés à la Ligue Bretagne de Voile (1 rue Kerbriant – Espace Jo Ancel – 29200 Brest) à l'attention de Jehanne **dans un délai d'un mois** après la fin de l'action.

En cas de déplacement et/ou d'hébergement d'un entraîneur de Ligue avec des coureurs sur un Championnat de France Jeunes, la Ligue remboursera uniquement la part de l'entraîneur de Ligue et non la totalité des frais d'hébergement et/ou de déplacement. Celui-ci devra adresser à Jehanne à la Ligue le mémoire du déplacement, c'est-à-dire un tableau avec l'ensemble des frais engagés et leur répartition par personne ainsi que les tickets originaux de ces frais.

**Au-delà du délai d'envoi de ces documents d'un mois après la fin de l'action, les frais ne seront plus remboursés.**